



N° 56 – MARS 2014

MOBILITÉ ET TRANSPORTS DES GENEVOIS, RÉSULTATS 2010

Tous les cinq ans, l'Office fédéral de la statistique mène une enquête par échantillon sur le comportement de la population en matière de transports, appelée microrecensement mobilité et transports (MRMT).

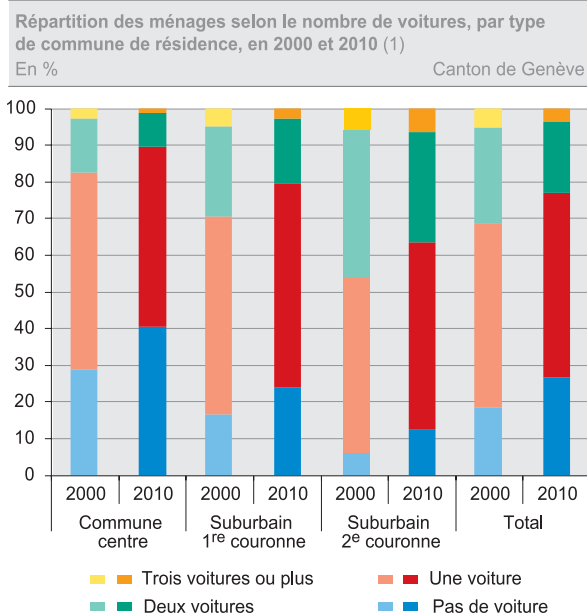
TOUJOURS MOINS DE VOITURES PAR MÉNAGES

Entre 2000 et 2010, dans le canton de Genève, le nombre moyen de voitures par ménage baisse sensiblement et passe de 1,20 à 1,01. Les ménages qui vivent sur le territoire de la ville de Genève ont en moyenne 0,71 voiture (0,92 en 2000), tandis que, à l'autre extrême, ceux vivant dans les communes périurbaines¹ en ont 1,57 (1,88 en 2000).

La part des ménages vivant en ville de Genève sans posséder de voiture progresse fortement par rapport à 2000, passant de 29 % à 41 %. Cette évolution s'observe également, mais de manière moins marquée, parmi les ménages résidant dans les communes suburbaines de la première couronne (de 17 % en 2000 à 24 % en 2010) et de la deuxième couronne (de 6 % à 13 %). Ce sont parmi les ménages d'une personne — qui vivent majoritairement en ville de Genève — que l'on trouve la plus grande proportion de ménages sans voiture : elle passe de 44 % en 2000 à 49 % en 2010. Les couples avec enfant(s) sont, quant à eux, beaucoup plus équipés : seuls 8 % d'entre eux n'ont pas de voiture.

¹ Voir le découpage typologique du canton sur la carte de la page 4.

Le parc de voitures est plus ancien en 2010 qu'en 2000. Calculé en fonction de l'année de la première mise en circulation, l'âge moyen des voitures est de 8,3 ans en 2010, contre 7,3 ans en 2000.



(1) Les communes périurbaines ne sont pas représentées en raison du faible effectif de leurs résidents dans l'échantillon.

Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - MRMT 2000 et 2010

L'ÉQUIPEMENT EN DEUX-ROUES MOTORISÉS RESTE STABLE

Entre 2000 et 2010, la part des ménages qui possèdent au moins un deux-roues motorisé² reste stable, aux alentours de 18 %. Dans les communes de la deuxième couronne et les communes périurbaines, un ménage sur quatre possède au moins un véhicule de ce type, contre seulement 12 % en ville de Genève. Au total, comme pour les voitures, les couples avec enfant(s) sont les plus équipés : un tiers d'entre eux détiennent au moins un deux-roues motorisé.

PERMIS DE CONDUIRE EN BAISSÉ CHEZ LES MOINS DE 25 ANS

En 2010, comme en 2000, deux tiers des Genevois possèdent un permis de conduire³. La proportion des personnes âgées de 18 à 25 ans avec un permis diminue nettement, passant de 63 % à 52 %. En revanche, elle ne varie guère dans les autres classes d'âges.

La proportion de Genevois titulaires d'un abonnement de transports publics, tous types confondus, augmente clairement. En 2010, près d'un Genevois sur deux en possède au moins un, contre un sur trois en 2000. Cette progression concerne toutes les classes d'âges, à l'exception des plus de 64 ans.

Dans cette enquête, un « déplacement » est lié à un motif : achats, formation, loisirs, travail, etc. Etant donné qu'un déplacement peut combiner plusieurs moyens de transport, on nomme « moyen de transport principal » celui avec lequel la plus grande partie de la distance totale est parcourue.

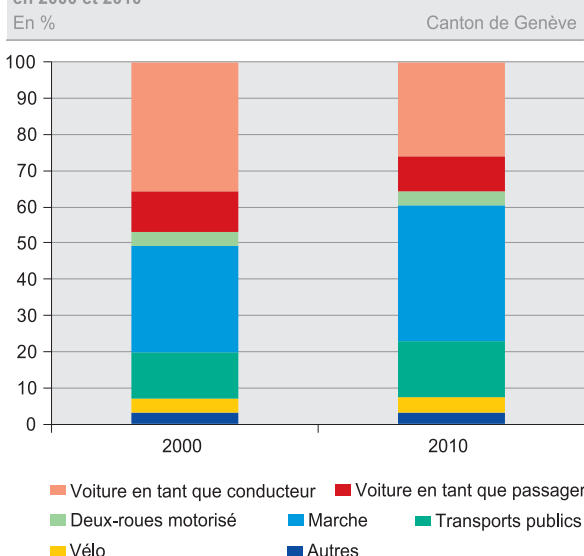
MOINS DE DÉPLACEMENTS EN VOITURE

De manière générale, en 2010, les trois moyens de transport les plus utilisés sont la marche (moyen de transport principal pour 37 % des déplacements), suivie par la voiture (en tant que conducteur ou passager, 36 %) et les transports publics (15 %).

Par rapport à 2000, la voiture est nettement moins utilisée en 2010 (- 11 points de pourcentage), tandis que la marche et les transports publics gagnent du terrain (respectivement + 8 et + 2 points). Les déplacements effectués à vélo progressent également, mais de manière plus modérée (+ 1 point).

Plus les individus habitent loin du centre-ville, plus l'utilisation de la voiture est fréquente dans les déplacements ; la relation est inverse avec les transports publics. Ainsi, les habitants de la ville de Genève effectuent 25 % de leurs déplacements en voiture, ceux des communes de la 1^{re} couronne 34 %, ceux de la 2^e couronne 47 % et ceux des communes périurbaines 57 %.

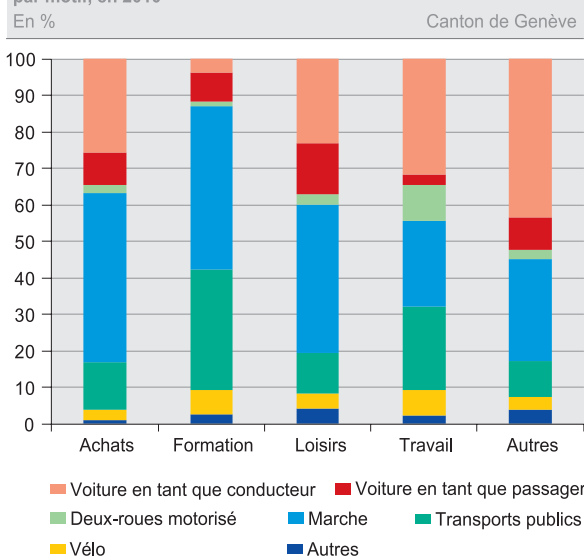
Répartition des déplacements selon le moyen de transport principal, en 2000 et 2010



Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - MRMT 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, ce sont les habitudes dans les déplacements à destination du travail qui subissent les plus grands changements : la voiture est le moyen de transport principal de 50 % des déplacements en 2000, contre 35 % en 2010. Elle cède du terrain à la marche (dont la part passe de 18 % à 24 %), aux transports publics (de 17 % à 23 %), aux deux-roues motorisés (de 7 % à 10 %) et au vélo (de 5 % à 7 %).

Répartition des déplacements selon le moyen de transport principal, par motif, en 2010



Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - MRMT 2000 et 2010

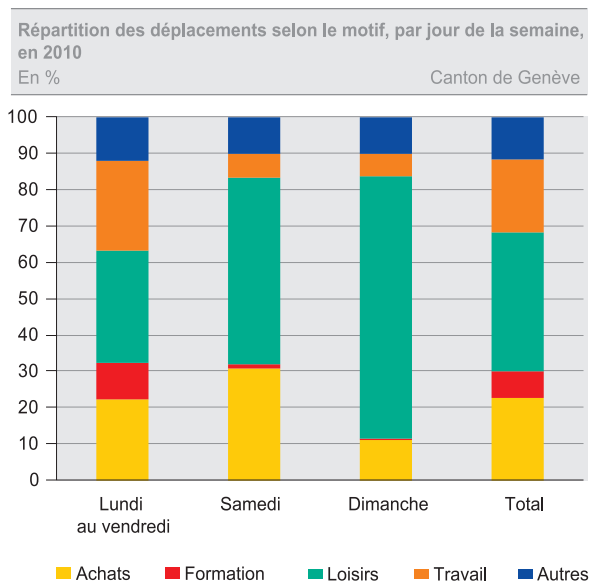
² Motocycles et scooters autorisés aux personnes de plus de 16 ans et limités à 50 km/h y compris.

³ Permis pour voiture ou motocycle.

Pour le motif « formation », les déplacements sont plus souvent effectués en transports publics en 2010 (33 % des déplacements de ce type) qu'en 2000 (24 %). La marche reste le moyen de transport le plus utilisé pour ce motif (45 % des déplacements).

TRAVAIL LA SEMAINE, LOISIRS LE WEEK-END

Logiquement, la répartition des motifs de déplacement est fortement liée aux jours de la semaine : les déplacements du dimanche sont consacrés pour l'essentiel aux loisirs (72 % des déplacements), contre 31 % du lundi au vendredi. Les déplacements pour des achats constituent près d'un tiers des déplacements du samedi et 11 % de ceux du dimanche.



Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - MRMT 2000 et 2010

DURÉE ET DISTANCE DES DÉPLACEMENTS

De manière générale, les distances parcourues ne montrent pas d'évolution significative ces dix dernières années (environ 31 kilomètres, par jour par personne), tout comme le temps moyen passé en déplacement (environ 85 minutes).

En moyenne, un individu parcourt, en 2010, 4,2 kilomètres par jour pour faire des achats, une distance analogue à celle de 2000. Cette distance ne varie pas selon le type de commune de résidence. Pour les loisirs, elle s'élève à 12,8 km, sans évolution notable depuis 2000. Les actifs résidant à Genève parcourent chacun en moyenne 9,2 kilomètres en 26 minutes pour le motif « travail ». En 2000, la durée moyenne des déplacements pour ce motif était de 30 minutes, pour une distance moyenne de 11,8 kilomètres.

Ce sont les individus âgés de 18 à 25 ans qui passent le plus de temps en déplacement : en moyenne 98 minutes par jour. Les personnes de plus de 64 ans sont celles qui ont la durée de déplacement la plus courte (67 minutes par jour en moyenne).

MOYENS DE TRANSPORT : QUI SE DÉPLACE COMMENT ?

Tous motifs de déplacement confondus, c'est parmi le groupe d'âges des 45-64 ans que l'on compte la plus grande part de déplacements en voiture (44 %) et parmi les individus de 18 à 25 que l'on en trouve la plus faible proportion (28 %).

Les 18-25 ans sont les utilisateurs les plus assidus des transports publics (30 % de leurs déplacements), bien plus que les 45-64 ans (12 %) ou que les plus de 64 ans (10 %). Les adeptes de la marche se trouvent essentiellement parmi les moins de 18 ans (44 % de leurs déplacements) et les plus de 64 ans (46 % de leurs déplacements). Logiquement, ces deux groupes d'âges sont également ceux pour lesquels la distance moyenne journalière parcourue est la plus courte.

Principaux indicateurs de mobilité, en 2000 et 2010
Chiffres annuels

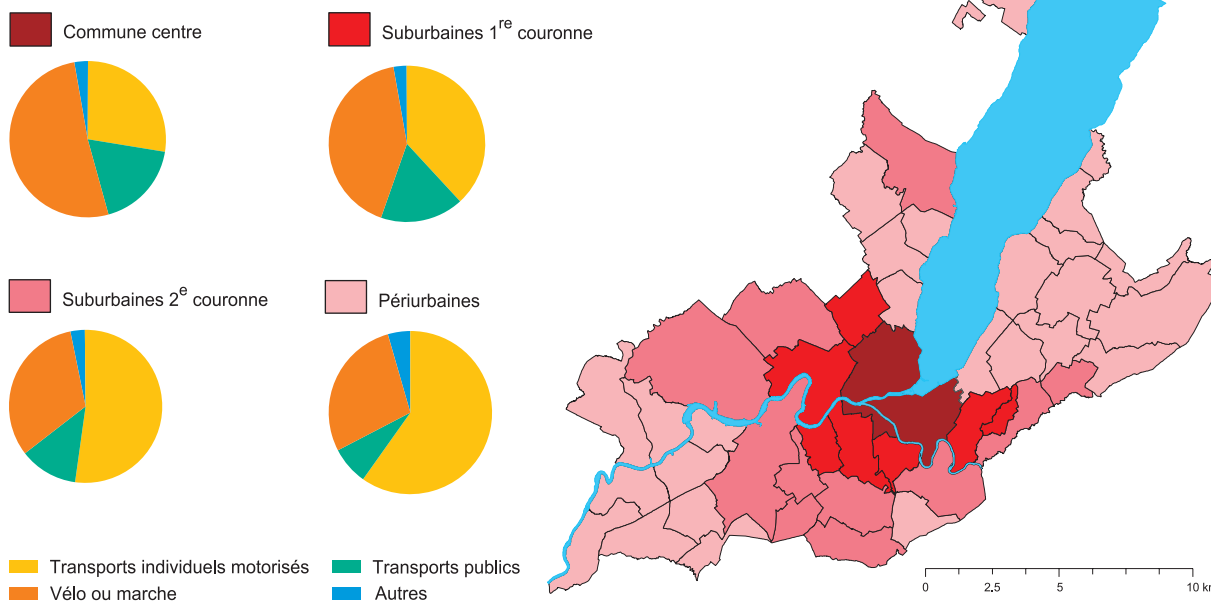
Canton de Genève

	2000		2010	
	Valeur	I.C. (1)	Valeur	I.C. (1)
Déplacements journaliers (en Suisse et à l'étranger)				
Distance moyenne (en km)	32,1	± 2.2	30,9	± 2.5
Durée moyenne (en minute)	81,6	± 2.6	84,5	± 2.1
Répartition modale (en %)				
Transports individuels motorisés	51,4	± 0.8	40,1	± 0.7
Transports publics	12,8	± 0.5	15,4	± 0.6
Vélo ou marche	32,9	± 0.7	41,9	± 0.7
Autres	2,9	± 0.3	2,6	± 0.3
Pourcentage de ménages...				
sans voiture	18,3	± 1.3	26,6	± 1.5
avec au moins un deux-roues motorisé	17,2	± 1.1	18,5	± 1.1

(1) Intervalle de confiance à 90 %.

Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - MRMT 2000 et 2010

Type de commune et répartition des déplacements selon le moyen de transport principal, en %



Source : OFS / OCSTAT / EPFL / UNIGE - Microrecensement mobilité et transports 2010 • Fond de carte: SEMO

Microrecensement mobilité et transports des Genevois 2010

Le microrecensement mobilité et transports (MRMT) est une enquête par échantillonnage, conduite tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé. Comme son nom l'indique, il vise à fournir des informations sur les comportements de la population en matière de mobilité et de transports.

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du MRMT sont des estimations qui comportent une marge d'erreur. Dans le but d'améliorer la précision des résultats de l'enquête au niveau cantonal, le canton de Genève a augmenté la taille de l'échantillon. Lors de l'exercice 2010, près de 4 450 personnes, vivant dans environ 4 000 ménages, ont ainsi été interrogées.

Le champ de l'enquête est formé par la population résidante permanente du canton de Genève âgée de 6 ans ou plus.

Les estimations que fournit une enquête par échantillonnage peuvent s'écarter légèrement des résultats qu'aurait donnés une interrogation exhaustive. Lors de l'analyse, les intervalles de confiance (au niveau de confiance de 90 %) ont été systématiquement calculés pour s'assurer de la validité des conclusions. Ces intervalles de confiance figurent dans les tableaux. Lorsqu'un intervalle de confiance à 90 % est fourni pour une grandeur, cela signifie que cet intervalle a 90 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive.

Cette publication est téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2014/analyses/coup_doeil/an-co-2014-56.pdf

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT :
http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=11_02 : Mobilité et transports